Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 035-213501794-20260716-DEL_2026_062-DE

COMMUNE DE MINIAC-MORVAN
DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE DOL-DE-BRETAGNE

DÉPARTEMENT d'ILLE et VILAINE - 35540
Tél. : 02 99 58 51 77
Fax : 02 99 58 03 55

DÉLIBÉRATION N° 2026-62

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 **PRÉSENTS : 20** **VOTANTS : 24**

L'an deux mille vingt-six, le 16 juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MINIAC-MORVAN étant réuni dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, après convocation légale du jeudi 2 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur COMPAIN, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Olivier COMPAIN, M. Daniel GARÇON, Mme Nathalie MICHEL, Mme Nadia TERTRAIS, M. Jean-Yves BLOUIN, M. Hubert GOGER, M. Daniel STERN, Mme Martine FORTIN, Mme Manuella FÉRON, M. Mickaël GEORGES, M. Madelyn ROBIDOU, Mme Sylvie MARTIN, Mme Isabelle CADUDAL, Mme Claudine COQUELIN, M. Pierrick RUELLAN, M. Guillaume MOUSSON, Mme Léonor POINSOT, Mme Sylvie URPHÉANT, M. Mathieu SIMON, Mme Brigitte DELAUNAY,

ABSENTS – PROCURATIONS :

- M. Jean-Yves MACÉ donne procuration à M Olivier COMPAIN
- Mme Sandra MACÉ donne procuration à Mme Nadia TERTRAIS
- Mme Lucie SORT donne procuration à M Daniel GARÇON
- M. David GUÉLÉ donne procuration à M Jean-Yves BLOUIN
- M. Yann BRILLET donne procuration à M Pierre-Yves OULHEN

ABSENTS EXCUSÉS :
Mme Gisèle THIEULANT
M. Pierre-Yves OULHEN (arrivée à 19h12)

Madame Claudine COQUELIN été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2026 – 062 – AFFECTATION DU RÉSULTAT N-1 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL :

Rapporteur : M. DANIEL GARÇON

En application des articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Le conseil municipal, réunion sous la présidence de Monsieur le Maire,

Après avoir voté le compte financier unique dont les résultats se décomposent comme suit :

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 035-213501794-20260716-DEL_2026_062-DE

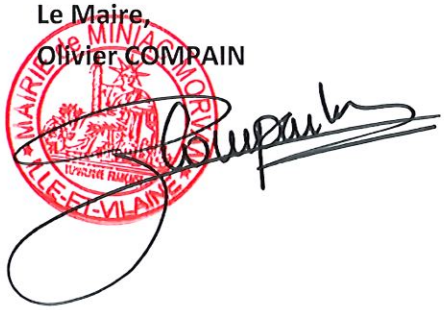
CFU 2025 - Section de fonctionnement	CFU 2025 - Section d'investissement
Résultat de l'exercice	**Résultat de l'exercice**
Dépenses de l'exercice : 4 071 739,13 €	Dépenses de l'exercice : 2 470 861,16 €
Recettes de l'exercice : 4 625 495,63 €	Recettes de l'exercice : 1 839 336,28 €
Résultat de l'année : 553 756,50 €	Résultat de l'année : 631 524,88 €
Résultats antérieurs	**Résultats antérieurs**
Excédent : 1 035 632,65 €	Excédent : 2 179 879,68 €
Déficit :	Déficit :
Résultats cumulés clôture : 1 589 389,15 €	Résultats cumulés clôture : 1 548 354,80 €
Restes à réaliser Dépenses : ... €	Restes à réaliser Dépenses : 221 799,48 €
Restes à réaliser Recettes : ... €	Restes à réaliser Recettes : 60 642,00 €
Résultats corrigés clôture : ... €	Résultats corrigés clôture : 1 387 197,32 €
RÉSULTAT GLOBAL : 3 137 743,95 €	

Après avoir délibéré et à 24 voix « pour », 0 voix « contre », 0 abstention des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- **Approuve l'affectation du résultat ;**
- **Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**
  - **Report de fonctionnement R002 : 1 589 389,15 €**
- **Autorise le Maire à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire.**

POUR COPIE CONFORME,

Le Maire,
Olivier COMPAIN



La secrétaire de séance,
Mme Claudine COQUELIN

